

Les forfaits mobiles épargnés par la hausse de la TVA chez Bouygues Telecom

S'il n'en fallait qu'un, ce sera Bouygues Telecom. Après Orange, Free et SFR, c'est maintenant au tour de Bouygues Telecom de répercuter la hausse de la TVA de 5,5% à 19,6 % sur le prix grand public de ses abonnements triple play, à partir du 1er février prochain. Mais **une différence de traitement notable existe par rapport aux pratiques initiées par ses concurrents**. Bouygues Telecom a en effet annoncé que cette nouvelle augmentation ne touchera pas ses clients possédant un forfait mobile permettant d'accéder à la TV, signale lEspresso.fr.

Et comme les abonnés peuvent ([en théorie](#)) résilier leur abonnement à compter de la notification d'augmentation des forfaits et pendant 4 mois après l'application des nouveaux tarifs, cette décision pourrait **attirer vers les offres de Bouygues Telecom les consommateurs mécontents** de ces soudaines augmentations souvent injustifiées à leurs yeux.

Rappelons que, jusqu'ici, les FAI pouvaient bénéficier d'un régime de faveur pour la prestation de services audiovisuels en supportant un taux de TVA à 5,5 % au lieu de 19,6 %. Ce n'est plus le cas avec le vote de la loi de finances 2011. La hausse annoncée devrait être comprise entre 1 et 3 euros par mois et par client triple play et mobile, selon le type d'abonnement choisi. Cette hausse de la TVA sur les abonnements triple play devrait permettre à l'Etat de renflouer ses caisses d'environ **1,1 milliard d'euros par an**, dès la première année d'application de cette mesure.

Si Bouygues Telecom met la pédale douce sur ses forfaits mobiles (vache à lait des opérateurs), il applique néanmoins l'**augmentation sur les offres ADSL** triple et quadruple play. Le forfait Bbox à 29,90 euros subira une augmentation de 1,88 euro par mois. Le FAI note cependant que le tarif de la Bbox fibre reste inchangé (39,90 euros). Une manière d'inciter à adopter son offre très haut débit [récemment lancée](#). En zone non-dégroupée, cette majoration s'élève à 2,19 euros, pour un abonnement Bbox à 34,90 euros par mois.

Concernant l'offre **quadruple play Tout-en-un Ideo** (ADSL, téléphonie fixe et mobiles et télévision), Bouygues Telecom coupe la poire en deux : la partie « téléphonie mobile » ne subira aucune augmentation de son tarif, tandis que la partie « triple play » augmentera de 1,88 euro par mois.